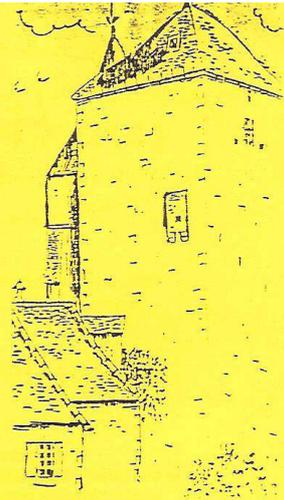


Du côté de Floirac

Bulletin d'information très local

N°14 Juillet 1998



Mondial de pétanque de Floirac

La concentration et l'envie de vaincre, lors de l'inauguration du terrain de boules de notre paisible cité pas phocéenne, se lisent sur les visages de tous les participants entourant Abdès, **grand vainqueur du tournoi**, qui depuis son jeune âge tutoie le cochonnet. Les supporters hurlants n'apparaissent pas sur la photo... *Cliché M.Bergé*

LES NOUVELLES DE LA MAIRIE



Réfection des toitures de l'église Saint Georges et de la chapelle Saint Roch

L'église dispose enfin, depuis le 18 juin, d'une toiture entièrement refaite ou révisée, avec la réfection de la couverture du clocher et la révision de celle de la tourelle coiffant l'escalier d'accès au clocher.

En outre, le remplacement des pierres usées ou disparues des corniches rend à la façade de notre église une nouvelle jeunesse.

Les travaux de réfection de la toiture de la chapelle Saint Roch sont provisoirement arrêtés. Ils reprendront lorsque les pièces de bois indispensables à la remise en état de la charpente seront prêtes à être mises en place. Cette mesure vise à limiter au strict minimum la mise à nu du toit alors que nous entrons, avec l'été, dans la période des orages les plus redoutables de l'année.

jean-pierre biberson

L'EAU.....encore !

Floirac et la loi Sapin

Vous en avez sûrement entendu parler ou vous l'avez lu dans un compte-rendu du conseil municipal : votre équipe municipale s'est plongée corps et âme dans l'application de la loi Sapin.

Mais qu'en est-il de cette loi du 29 janvier 1993 sur la délégation de service public ?

Dans le précédent numéro de notre revue « Du Côté de Floirac », Michel Carrière nous a rafraîchi la mémoire sur les sources communales et la réalisation du premier réseau d'adduction d'eau de la commune.

Par la suite, ce réseau a subi de nombreuses modifications jusqu'à être à l'heure actuelle approvisionné par un puits situé en bordure de rivière, en amont du pont SNCF.

La gestion de la distribution d'eau a été attribuée en 1962 à la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) par contrat non renégocié mais renouvelé tacitement durant 36 ans, sans que personne y trouve à redire.

Ce contrat arrivant à échéance le 30 juin 1998, la commune, en conformité avec la loi Sapin, a donc organisé un appel d'offres en deux temps.

Dans un premier temps une commission communale constituée de trois membres du conseil municipal (Madame Annie Bouat, Messieurs Biberson et Delvert), présidée par le Maire, a recensé les Sociétés intéressées par la gestion de l'eau sur notre commune. Ont été retenues : la SEARDI de Montauban, la SOGEDO, la Lyonnaise des Eaux et la SAUR. Une fois la SEARDI éliminée pour manque de références en la matière, la commission, épaulée par la DDA en la personne de Monsieur Zanon, a présenté aux trois autres contractants le cahier des charges.

Le conseil municipal a auparavant retenu le système de gérance par affermage, ce type de contrat ayant l'avantage de bien différencier, sur les factures des abonnés, le coût de l'eau produite par la commune du coût de distribution en général.

Le nouveau contrat proposé a une durée de 12 ans, n'est pas reconductible, concerne 247 abonnés pour environ 21000m³ d'eau distribués chaque année à travers 22 kilomètres de réseau et deux réservoirs.

A ce niveau de la consultation, la Lyonnaise des Eaux se retire du marché et seuls SAUR et SOGEDO répondent à l'offre.

Dans l'analyse des deux offres proposées à la commission municipale, chacune des sociétés a présenté une étude prévisionnelle de rémunération annuelle, avec d'un côté le total de ses charges (personnel, fournitures, énergie, renouvellements) et de l'autre ses recettes (tarification des compteurs et mètres cubes débités).

Pour sa part, le cahier des charges présenté par la commune, en collaboration avec la DDA, faisait l'objet de plusieurs demandes de dérogations ; ce n'est pas moins de 34 articles sur 87 qui étaient renégociés avec l'une ou l'autre des sociétés.

Sur proposition de la DDA, conseiller technique de la commune pour ce dossier, la commission a donc analysé les offres et entamé la discussion des contrats.

Cette discussion s'est essentiellement effectuée avec la SAUR, moins-disante au niveau tarifaire avec tout de même une augmentation de 2,5% par rapport à l'année précédente) et présentant le grand avantage de proximité avec une permanence de service 24h/24, à Gramat, (numéro 05 65 33 23 00), ce que ne pouvait garantir SOGEDO.

Le contrat a donc été âprement discuté l'après-midi du 28 Mai, durant près de quatre heures, entre la commission et les représentants régionaux de la SAUR. A l'issue de ce marathon, certains points de détail ont été réglés et de nombreux articles du cahier des charges précisés. En outre, dans son extrême bienveillance, la société concernée s'est engagée à réaliser à ses frais :

- 1) L'installation d'une pompe doseuse automatique visant à éviter les excès de chlore dans l'eau distribuée
- 2) La fourniture et la pose d'un équipement de télétransmission sur le site avant fin 1999, ce qui devrait nous éviter de tomber en panne sèche le dimanche matin comme cela s'est produit récemment.

Bref, un tout nouveau contrat de 12 ans avec des articles actualisés, un coût quasiment inchangé de la gérance, un nouveau partage des responsabilités et en prime quelques équipements neufs offerts dont la charge pour la commune aurait approché les cent mille francs.

Au passif de cette loi Sapin « relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques » une dépense pour les appels d'offres dans les journaux, plusieurs réunions et discussions houleuses de marchands de tapis et de longues soirées d'analyse des projets pour les élus de la commission : Qu'ils en soient remerciés.

Frédéric Bonnet-Madin, Maire de Floriac



PAROLES DE NOS ANCIENS...

La chauve-souris...

par Monsieur Carrière

Un recul mental, de 80 ans et plus, ramène en moi le souvenir de mon premier contact avec une chauve-souris.

Voici comment il se produisit :

Notre voisine Julia entra familièrement dans la cuisine et me tendit une boîte de carton en disant : « *Te porti uno rato pennado.* » Je pris la boîte et l'ouvris. Ma grand-mère s'approcha, jeta un coup d'oeil : « *Coï uno pisso rato* » dit-elle avec dégoût !

Délicatement, je pris la petite bête dans ma main. Elle était encore vivante malgré le coup de balai qui l'avait frappée. Son corps, couvert de poils très doux, était en partie caché par les ailes repliées ; son petit museau arrondi ouvrait une large bouche à chaque petit cri ; ses dents minuscules n'étaient pas celles d'un rongeur ; elle n'avait pas de queue. Ce n'était donc pas une souris, malgré ses deux tétines sur le ventre.

Que faire pour comprendre tout cela ? J'allai chez M. Blanc consulter le « Petit Larousse » qu'il me prêtait volontiers.

J'appris ainsi que la chauve-souris était de la classe des Mammifères, de l'ordre des Chéiroptères, qu'elle était insectivore, hibernant, qu'il y en avait trois

espèces en France : la Pipistrelle, la plus commune, le Rhinolophe, l'Oreillard. Tous

ces mots, nouveaux pour moi, furent recherchés dans le dictionnaire et je fis une bonne récolte de connaissances sur cet animal dont la vie est un extraordinaire roman.

Il ne se pose jamais sur le sol ; au repos il est suspendu la tête en bas ; il vit dans l'obscurité et, en vol, ne heurte jamais aucun obstacle ; il chasse les insectes dans l'obscurité ; il ne boit jamais ; à l'automne, il part on ne sait où et ne revient qu'au printemps ; il se multiplie comment ?

Pour nos grands-parents toutes les questions qu'on pouvait se poser sur cet animal diabolique étaient sans réponse. L'ignorance avait tout naturellement engendré une méfiance et une hostilité. Certains le chassaient des bâtiments malgré son utilité dans la destruction des nombreux insectes dont il se nourrit exclusivement.

A cela s'ajoute la croyance populaire qu'une goutte de son urine dans l'oeil rend borgne. Ne buvant pas, la pipistrelle n'urine peut-être pas, ou si peu ! Alors, quelle explication à cette affirmation très largement répandue ? Il existe quelques très rares cas de naissance

d'enfants borgnes, infirmité dont on ne s'aperçoit qu'après quelques mois ou quelques années. Je suppose qu'un guérisseur des siècles passés a pu donner, pour cacher son ignorance, le canard de la goutte de pipi dans l'oeil !

La chose est incontrôlable mais sensationnelle et peut s'être répandue comme une solide croyance.

On n'y croit plus aujourd'hui, mais on en parle parfois aux enfants qui accueillent ces paroles par un sourire moqueur.

Joseph Carrière



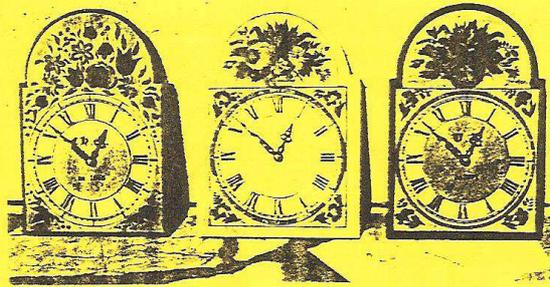
Illustration originale de Lucie et Henri Bonnet-Madin

Artisans d'art ignorés de chez nous

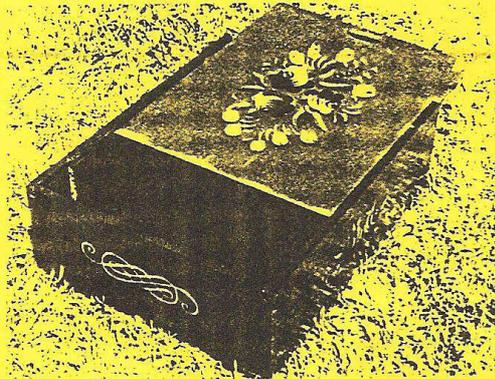


Marie-France Biberson, peintre sur bois

On connaît bien sa tresse blonde, son bâton de randonnée, sa bicyclette, sa 2 CH et ses roses trémières dans le Cayrou... mais on ignore qu'elle est aussi, durant les mois d'hiver, un authentique artisan d'art. Et qu'elle réalise, pour son plaisir et celui de ses proches, de véritables petites merveilles.



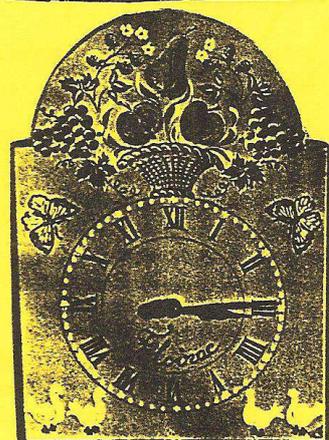
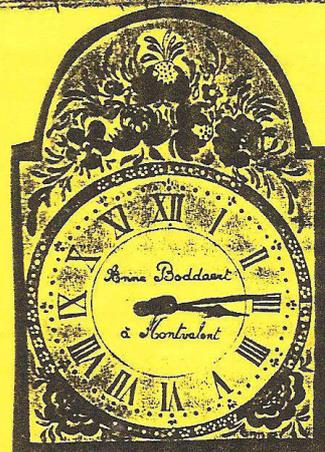
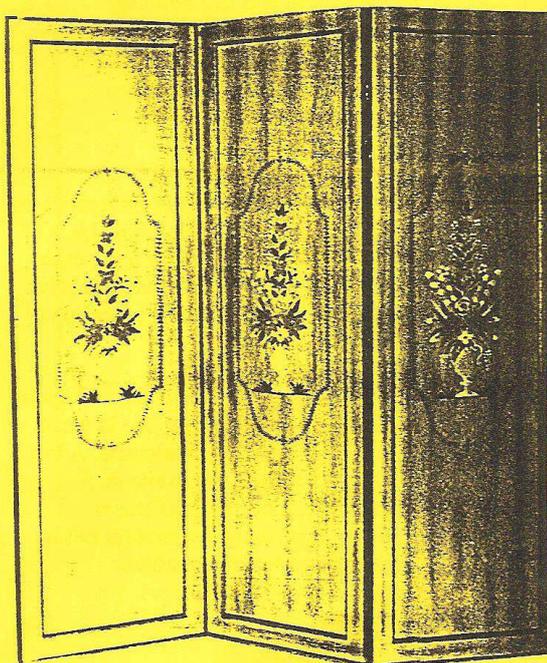
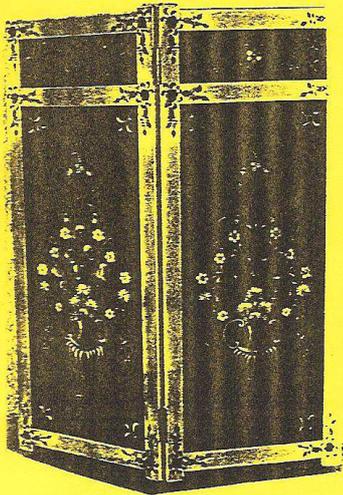
Marie-France Biberson peint sur bois. Du porte-couteau à la boîte, du coquetier au rouleau à pâtisserie, aux pendules et aux meubles, elle décore, enjolive de chaleur et gaieté les bois les plus pauvres, trop tendres pour être sculptés, sapin, tilleul, mélèze ou pin. Les motifs floraux, avec la rose, la tulipe, l'oeillet, le myosotis et la fleur de lys, dominent dans ses oeuvres, comme dans la très ancienne tradition des meubles peints de l'occident et de l'orient depuis le XVIème siècle.



Le travail, nous explique Marie-France, doit être méticuleux. Après avoir bien nettoyé le bois, il faut y passer trois couches d'impression suivies chacune d'un ponçage soigné. Le motif choisi peut alors être reproduit, peint délicatement, et patiné, si on le souhaite, pour donner à la peinture un aspect vieilli. On utilisait autrefois des pigments, du sang de boeuf et des terres ocrées mais aujourd'hui, plus prosaïquement, on peut se contenter de peintures acryliques achetées dans le commerce. Par contre, les pinceaux doivent être d'excellente qualité et toujours en pure martre pour pratiquer les pleins et les déliés.

La réussite finale tient au goût de l'artiste, à son sens des couleurs, de l'implantation des motifs, à la finesse et au soin de sa peinture... Autant de critères que vous pouvez apprécier dans le travail de Marie- France, si vous lui demandez à le voir ... à condition de tomber à un moment où elle n'arpente pas le Causse ou ces chemins de randonnée qu'elle connaît mieux que personne !

A.M. D.



Nous voudrions savoir...

Les Infos de Claire

Les chutes

Les personnes âgées perdent facilement l'équilibre et tombent.

Aucune chute ne doit sembler banale ou laisser indifférent. Mais la dramatiser risque de conduire à surprotéger la victime qui alors prend peur, n'ose plus bouger et devient dépendante.

Les chutes sont dues aussi bien :

- à la fatigue
- à une vision défaillante
- à des médicaments inadaptés qu'à

des troubles de l'équilibre.

Comment réagir dès la première chute ?

Il faut tout d'abord miser sur la sécurité

-Éliminer certains meubles encombrants

-Poser une moquette sur une surface glissante

-Éclairer un recoin sombre

-Aménager des points d'appui sur un passage difficile

-Choisir des chaussures et chaussons qui tiennent bien le pied

-Supprimer tapis, descente de lit, serpillères...

Apprendre à tomber

Des séances de rééducation effectuées par un kinésithérapeute dès la première chute favorisent la reconstitution de la

musculature, même à un âge très avancé, et assouplissent les articulations.

Elles apprennent aussi à situer le poids du corps en avant et développent les bons réflexes de réception en cas de chute.

On peut ajouter à cette rééducation plusieurs « petits moyens » très efficaces : les *talonnettes* de chaussures portent le corps en avant et, si elles ne sont pas suffisantes, une canne assure un meilleur équilibre.

Enfin, parce qu'avec l'âge le pas se fait plus trainant, le port de *chaussures montantes* peut être nécessaire.

Le rôle de l'entourage

A ne pas faire :

-*Surprotéger la personne* qui est tombée en restreignant son activité physique. Le manque d'activité diminue sa force et sa souplesse, lui ôte toute assurance, la prive de relations sociales et réduit ses raisons de se déplacer seule.

-Avoir recours au *placement en institution*. Les familles peuvent penser que la vie en institution apporte plus de sécurité. A tort ! Un séjour en maison de retraite ou à l'hôpital accentue le phénomène et désoriente la personne âgée en lui faisant abandonner ses repères familiaux.

A faire :

-*Rassurer* et encourager la personne à se déplacer, quitte à l'accompagner.

-L'inciter à *pratiquer des séances* pour renforcer sa musculature, accroître sa souplesse et apprendre à se relever seule.



-Surveiller l'alimentation : la consommation régulière de protéines (viande et poisson qui constituent le muscle), des repas copieux et variés sont des facteurs de prévention.

- Equiper la personne d'un *signal d'appel* à porter sur elle. Choisir un appareil dans lequel elle puisse parler, connecté chez un proche pouvant intervenir vite.

Claire Granouillac

BENEVOLES ... ASSOCIATIONS...

A.A.S.F.

Assemblée générale de notre Association :

Vendredi 10 juillet 98 à 21 heures
salle du Conseil de la Mairie.

A l'ordre du jour un changement partiel de bureau, le bilan moral et financier et la mise au point de l'exposition à la chapelle.

Madame Chollet, trésorière de l'Association, rappelle à tous ceux qui ne

l'ont pas encore fait qu'ils doivent **acquitter leur cotisation**, l'Assemblée générale prochaine devant commencer le passage à l'exercice 98-99.

Expositions de l'été à la Chapelle St Roch voir le programme « Votre été à Floirac ».

L'Atelier de couture de l'A.A.S.F. a exposé et vendu les oeuvres réalisées par ses membres, au profit de l'association, lors de la Foire du 29 mai. Nous félicitons et remercions les jeunes couturières et Mmes Daubet, Laboudie et Lyautey.

Message de Madame Claudette Daubet

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'Association « l'Esson Dionysien » de Saint-Denis près Martel, de nous avoir invités à exposer nos travaux d'aiguille, à la Salle des Fêtes de leur commune, lors de leur vente annuelle.

La Mairie de Floirac les a reçus le jour de la foire du 29 mai, dans un premier temps, et nous envisageons maintenant de fusionner nos groupes pour travailler ensemble. Mesdames Sophie Vieillefosse et Agnès Delpy se retrouvant seules pour effectuer leurs ouvrages.

Après quelques années, nous espérons que les petites filles de St-Denis nous rejoindront.

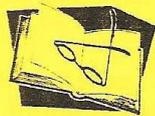
Nos deux communes partageant déjà la postière et la Secrétaire de Mairie, pourquoi ne pas faire de même avec le dynamisme et les idées de quelques-unes !...

COMITE des FETES

Les dates du **Méchoui** traditionnel et de la **Fête votive** sont précisées dans la page « Votre été à Floirac ».

La **fête de la Saint Jean**, très bien organisée, s'est déroulée ce 27 juin et a ouvert l'été dans une excellente ambiance.

AU FIL DE NOS LECTURES,



Texte de Paul Claudel
présenté par Claudette Daubet

Cette heure qui est entre le printemps et l'été
Entre ce soir et demain, l'heure seule est laissée.
Sommeil sans aucun sommeil.
Avant que ne renaisse le soleil,
Nuit sans aucune nuit
Pleine d'oiseaux mystérieux,
De chant qu'on entend quand il est fini
De l'eau lointaine qui tombe et du vent qui fuit !
Heure sereine et larmes vaines
De ce jour qui est accompli
Le printemps est déjà fini.
Demain c'est le grand Été qui commence ?
Ah sans nous donner le bonheur, notre droit.
La laisserons nous tarir encore, sans rien saisir.
Cette heure qui n'est qu'une fois ?
Celui que j'aime n'est plus.
Demain vers moi ne le ramènera jamais plus.
Que reste-t-il alors que tout est fini ?
Cette heure-ci qui n'est ni le jour ni la nuit.
Tout passe qui a commencé
Excepté cette heure même qui est entre le printemps et l'été.

Extrait de *Tristan et Yseult*
de Michel Cazenave

Je suis en train de tout perdre
Dans cette histoire que me content les nuages et le vent,
Et la mer
Et le ciel
Moi qui était pour Tristan la dame issue de la mer
Que la mer lui donna
Et l'amer et l'amour
Et la mère de la vie que la mer lui porta...

La paix n'est pas le contraire de la guerre. Elle est la guerre portée
au delà et plus haut qu'elle-même, dans la conquête du transhumain.
Le Père Teilhard de Chardin

Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien : ils ne connaissent ni
les biens ni les maux ; ils ignorent les hommes, ils s'ignorent eux-
même
Fenelon

Textes présentés par J. Baurès

Vous avez lu et aimé,

Pages préférées de
Sophie Pietrera

Un nuage en bocal
extrait du livre : *Copain des
Montagnes*

Tu peux reproduire en petit la
rencontre d'une masse d'air
humide et d'un courant froid :

1. Verse de l'eau bouillante
dans un bocal en verre
épais
2. Dépose sur le bocal un
plateau métallique
contenant des glaçons
3. Dans le bocal, au contact
du plateau froid, la vapeur
d'eau se condense.

Ne touche pas aux petits
extrait du livre
Copain des Bois

En principe, les bêtes cachent
leurs petits au fond d'un
terrier, dans un nid. Mais tu
peux avoir la chance d'en
trouver à découvert, par la
négligence d'une mère ou par
accident.

Alors ne les touche pas. Si tu
leur communique ton odeur,
ils sont perdus, leurs parents
les abandonneront. Recule toi
et cache toi. Les parents vont
sans doute venir les allaiter,
les déplacer, les emmener en
promenade. Tu vas avoir un
magnifique spectacle gratuit.
De la télé...mais dans la vraie
vie.

Attention une mère sentant sa
portée en danger peut devenir
agressive. Même une souris te
mordra cruellement



Histoire de Prunes

par Chantal Lyautey

Dans les années 1500, François 1er, roi de France aurait reçu en cadeau de l'ambassadeur du sultan Soliman, un prunier particulier : La reine se prénommant Claude, le prunier fût baptisé reine-claude.

Reines-Claudes de Carennac

Dans notre vallée, les prunes reines-claudes furent probablement apportées par les moines de Carennac.

Il y a diversité de reines-claudes ; dans notre région, ce sont la verte ou la dorée qui ont fait l'objet d'un marché.

La variété locale a été sélectionnée dans les années 1953-54 par la station de recherche agricole de Bordeaux qui possède les souches et les commercialise chez les pépiniéristes qui désirent des greffons de cette variété.

(renseignements donnés par Monsieur Joseph Carrière.)

LA RECETTE DE CHANTAL : Les Prunes à l'eau de vie

Ingrédients

100 prunes reines-claudes
2 kilogrammes de sucre cristallisé
2 litres de très bon marc de pays

Choisissez une année où les prunes abondent et montrez vous un peu prévoyants ; ce n'est pas tous les jours que l'on peut renouveler sa provision de bocaux de prunes à l'eau de vie !

- Utilisez des reines-claudes bien saines mais encore vertes.

A l'aide d'une pointe en fer, piquez les fruits jusqu'au noyau et, au fur et à mesure, jetez les dans de l'eau froide.

Pendant que vous vous livrez à cette opération, faites bouillir de l'eau dans une marmite.

Retirez les prunes de l'eau froide, égouttez les et jetez les dans la marmite où l'eau est en train de bouillir à gros flocons : bientôt les prunes remontent à la surface.

Otez les rapidement à l'aide d'une écumoire.

- Faites un sirop avec les deux kilos de sucre et deux verres d'eau.

Lorsque le sirop commence à perler, jetez-y les prunes mais ne les laissez que le temps d'un bouillon.

Retirez les rapidement et rangez les dans une soupière que vous couvrez et où elles vont macérer 24 heures.

- Le lendemain, faites réchauffer votre sirop et renouvelez l'opération de la veille. Dès qu'elles ont pris un bouillon seulement, vous les placez dans les bocaux ébouillantés où vous les laissez reposer 24 heures.

Le troisième jour, vous décantez le sirop, y ajoutez les deux litres de marc et remplissez de ce mélange les bocaux où reposent les reines-claudes.

Bouchez alors les bocaux et ayez la patience de laisser passer trois ou quatre mois avant de goûter vos fruits ainsi préparés.



Le Carnet de Floirac

Ils nous ont quittés

Monsieur Marcel Papon, de Veyssou à 77 ans
le 1er Avril 1998

Madame Louisette Lapru, 84 ans
le 9 Avril 1998

Monsieur Edouard David, inhumation à Floirac
le 14 Avril 1998

Monsieur Joseph Daubet,
Maire de Floirac de 1947 à 1953

Le 21 Mai, Monsieur Joseph Daubet nous quittait, entouré de tous les siens, Madame Daubet et ses enfants réunis à son chevet recueillant son dernier souffle.

Une foule nombreuse et silencieuse assistait à ses obsèques dans la peine et la tristesse.

Maire de Floirac estimé et respecté pendant son mandat, il demeurera dans notre souvenir.

Qu'il repose en paix.

F. Bonnet-Madin et J. Baurès

Carnet blanc



Mariage à Floirac le 31 Mai 1998 de

Carole Alice Houver

et

Daniel Emmanuel Hecquet,

domiciliés à Manen



Carnet rose et Carnet bleu

Zoé

le 28 Mai 1998

chez Patricia Pinto et Jean-Paul Julien

Le Moulin, Floirac

Nino

le 13 Juin 1998

chez Isabelle Thamié et Francis Montairo

de Veyssou

Les Annonces

A vendre

Cuisinière à mazout marque Deville, tres bon état :
500 francs

Poêle à mazout marque Deville, état neuf :

500 francs

Trois réfrigérateurs bon état :

300, 200, et 100 francs

Deux radiateurs bain d'huile, bon état :

100 francs l'un

Armoire, un côté penderie, l'autre à étagères :

300 francs

Petit meuble de rangement : 200 francs

Meuble téléphone-siège : 100 francs

Canoe en bois très bon état : 1000 francs

téléphone à Floirac : 05 65 32 48 86

1) Oiseaux Inséparables

Agapornis personata (vert à tête noire,
jabot jaune orangé ou même un spécimen bleu
outremer)

Un agapornis roseicollis (rouge et vert,
jabot jaune orange, Certains descendants jaunes.)

2) Callopsittes : Grandes perruches adultes à crête, couleur jaune dominante

téléphone à Floirac : 05 65 32 50 06

Caravane Hymer (2 lits, chauffage, W-C, douche)
peu servie : 70000 f. tel : 05 65 32 56 61

Vitrine d'exposition pour bibelots, en verre, 2 portes
dim : 180/80/45 cm : 1500 f. tel 05 65 32 46 79

Moto Honda, CB 550, année 1976, 40000 km, très
bon état : prix à débattre ; tel : 05 65 32 55 33

Maison de plain-pied, cuisine équipée, insert,
véranda, 2500m2 de terrain à Condat,
tel : 05 65 32 02 91

Moto trial JT25, 250 cm3, 1994, bon état,
pneus neufs, 16000 f à débattre,
tel : 05 55 21 42 85

A donner

Chiot noir et blanc de 2 mois, contre bons soins,
Contacter Evelyne Dutheil à Rul

Chaton chez Isabelle Tamié et François Montairo
de Veyssou : 05 65 37 33 87

Recherche

Véhicule de tourisme fonctionnant au GPL
tel : 05 65 32 57 47

Maison quercynoise, comprenant cuisine, séjour,
une chambre, salle d'eau, wc au rez de chaussée,
chambres en étage, petit jardin ou cour, de
préférence à Floirac, ou, à défaut, terrain à bâtir,
tel : 03 81 86 00 88 ou 05 65 32 56 44